

Les cantons revoient légèrement leurs contributions à la HEP-BEJUNE



FORMATION Assurant la formation de 6000 enseignants dans les régions du Jura, du Jura bernois et du canton de Neuchâtel, la HEP-BEJUNE bénéficie d'un nouveau contrat de prestations pour les quatre prochaines années. Les contributions annuelles

des trois cantons concernés sont en légère hausse, passant de 22,8 à 24,15 millions de francs. À la suite du transfert de Moutier dans le canton du Jura, les cantons de Berne et du Jura ont par ailleurs convenu d'adapter la répartition de leurs contributions. Jusqu'ici, celles-ci s'élevaient à 25% chacune, contre 50% pour le canton de Neuchâtel. Désormais, la part du Jura atteindra 27%, celle de Berne sera réduite à 23%. Le Service communication de la HEP-BEJUNE précise que les résidents de Moutier représentent 2% du corps étudiantin. BFL